



NOS SERVICES de FACILITATEURS

- Achat immobilier « ancien »
- Achat immobilier « neuf »
- Vente
- Location
- Location meublée
- Gestion immobilière
- Commercialisation de programmes immobiliers neufs
- Étude et valorisation patrimoniales
- Architecture d'intérieure (+ homestaging)
- Construction



NOS HONORAIRES

1/. Nos honoraires de **VENTE**

Vente de biens à usage d'habitation

- **MANDAT SIMPLE**

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C (TVA 20%)
Inférieur à 150 000 €	Forfait de 8.000 €
De 150.000 € à 500 000 €	6%
Supérieur à 500.000 €	5%

- **MANDAT EXCLUSIF**

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C (TVA 20%)
Inférieur à 150 000 €	Forfait de 7.500 €
De 150.000 € à 500 000 €	5%
Supérieur à 500.000 €	4%

Vente de locaux à usage professionnels, industriels et commercial

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C (TVA 20%)
Entre 0 € et 100 000 €	Forfait de 8 000 €
Entre 100 001 € et 200 000 €	8%
Au-delà de 200 000 €	7%

2/. Notre « Mandat de recherche » **spécial acquéreurs**

Forfait de 4% du prix de vente TTC, payable chez notaire le jour de l'acte authentique.

3/. Nos honoraires de **LOCATION**

Recherche du locataire - Honoraires partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire, conformément à l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989.

A charge du locataire

Visites, montage dossier, rédaction du bail	10 €/ m ²
État des lieux (entrée ou sortie)	3 €/ m ²

A charge du propriétaire

Visites, montage dossier, rédaction du bail	10 €/ m ²
État des lieux (entrée ou sortie)	3 €/ m ²

Détail des prestations et conditions de rémunération à la charge exclusive du BAILLEUR :
Pour toute surface louée inférieure à 20 m², forfait minimal prestations de 300 € TTC.

Découvrez tous les services qualitatifs pour vous accompagner dans la location de votre bien immobilier :

- Évaluation locative de votre bien
- Valorisation par un reportage photo HD
- Lancement des annonces sur les sites dédiés
- Traitement des appels clients et visites du bien avec les contacts ciblés
- Constitution des dossiers et présentation au propriétaire pour choix définitif
- Montage et signature du bail + acte de cautionnement garant(s) à l'agence
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée (+ sortie le jour du départ de ce locataire)
- Envoi du dossier complet au propriétaire avec mise en place du virement automatique de loyer par le locataire

4/. Nos honoraires de **GESTION**

Pour plus de confort, confiez-nous votre bien en gestion complète.

- Honoraires de gestion mensuelle à hauteur de 6% HT (soit 7,20% TTC)
- Garantie Loyer Impayé (optionnelle) à hauteur de 2,70% du loyer mensuel CC

·
·
·

agence@oneo.fr



1. / Notre offre **ACQUÉREURS**

Onéo neuf vous accompagne dans votre acquisition d'un neuf tout au long du processus d'achat, de la recherche du bien jusqu'à la livraison clés en mains.

Ce service de facilitateur ne comprend pas d'honoraires à la charge de l'acquéreur et vous permet de bénéficier d'un accompagnement de qualité aux mêmes conditions tarifaires que celles proposées par les promoteurs.

2. / Notre offre **PROMOTEURS**

Onéo neuf vous propose un service sur-mesure.

Nos missions systématiquement proposées :

- Mise en place d'actions commerciales tout au long de la commercialisation
- Gestion de contacts et validation des financements
- Signatures des réservations
- Accompagnement du client acquéreur jusqu'à la livraison

Modules optionnels :

- Participation à l'optimisation des plans de vente lors des rendez-vous de pré-études
- Préconisations sur la grille de prix
- Stratégie marketing et commerciale
- Mise à disposition d'un conseiller sur place lors de la phase de lancement
- Bilan hebdomadaire de l'activité
- Gestion des livraisons

•
•
•

contact@oneo-neuf.fr